

RENCONTRE DU CRIES ÎLE-DE-FRANCE

« LES ENTREPRISES FRANCILIENNES
FACE À LA HAUSSE DES PRIX »

CLAIRE COQUEBLIN, DRIETS/SPTE, CRP

Accompagnement des entreprises en difficulté

- **Objectif : assurer la continuité de l'activité économique et préserver le maximum d'emplois sous condition d'une viabilité économique**
- **Collectif/filière :**
 - Diffuser/informer/expliciter les dispositifs d'aide (exemple dispositifs d'aide à l'énergie, plan résilience suite au conflit en Ukraine) auprès des partenaires des entreprises, des fédérations professionnelles, etc.
 - Mettre en place une Cellule de continuité économique.
 - Se faire le relais auprès du Préfet de région et des Préfets de département, ainsi que de l'administration centrale du ministère en charge de l'industrie des difficultés des entreprises franciliennes.
- **Individuel :**
 - Accompagnement au cas par cas des entreprises (missions des CRP institués par :
 - Circulaire du 9 janvier 2015 relative aux modalités d'accueil et de traitement des dossiers des entreprises confrontés à des problèmes de financement
 - Circulaire du 20 juin 2018 évolution du dispositif d'accompagnement des entreprises en difficulté

Accompagnement **individuel** des entreprises en difficulté

- Accompagnement sur-mesure, gratuit et sur simple demande du dirigeant ou de ses conseils pour les entreprises :
 - Industrielles ou
 - De 50 à 400 salariés
- Définir aux côtés du dirigeant un plan de restructuration crédible (financier, industriel)
- Aider/contribuer aux actions de restructuration menées par un mandataire ad hoc ou d'un conciliateur désigné par le Tribunal de commerce (procédures préventives + amiables + confidentielles)
- Aider/contribuer à apporter une cohérence dans les actions des pouvoirs publics, à éclairer les parties prenantes sur les aides d'état, sur les difficultés/caractéristiques des filières

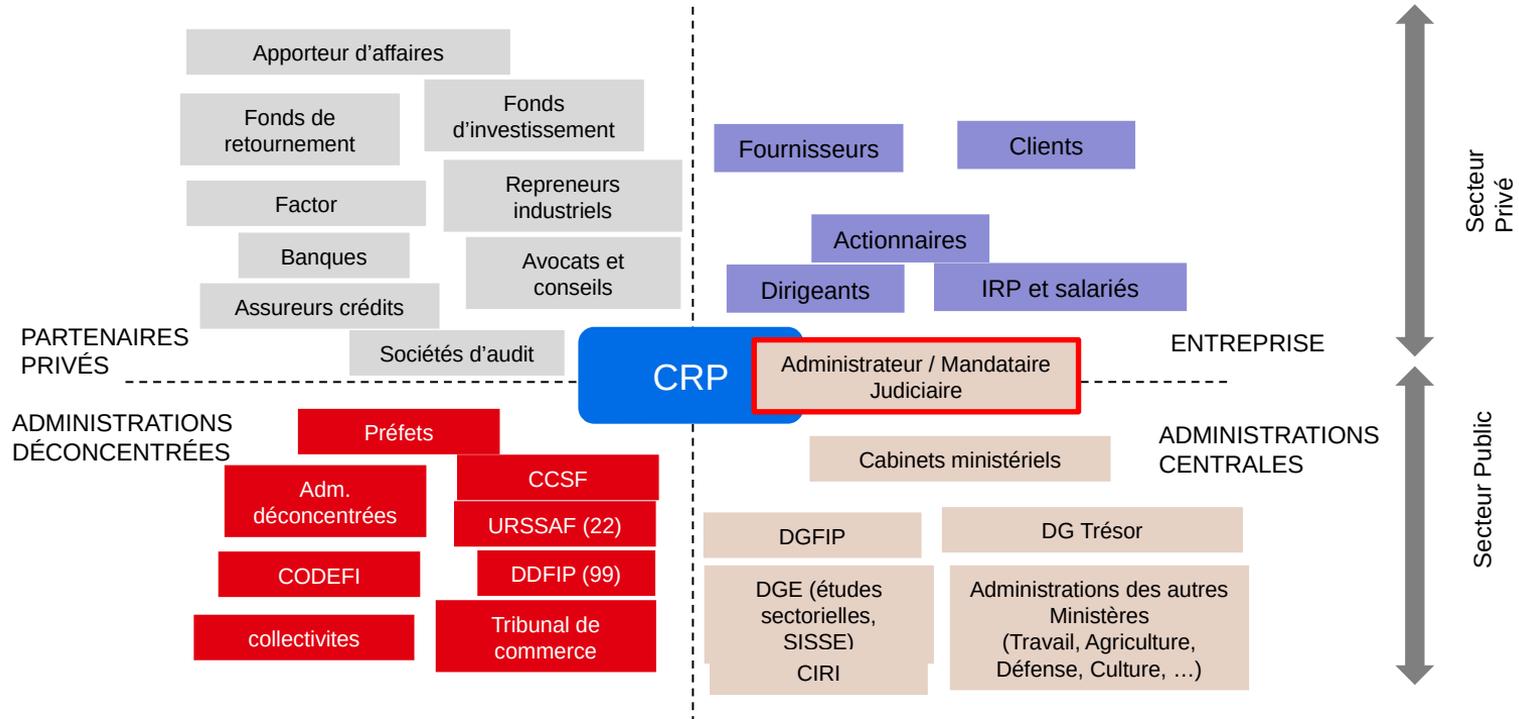
neutralité

Réactivité

confidenti
alité

Traitement
équitable

Accompagnement des entreprises en difficulté



Accompagnement des entreprises

dans un contexte incertain marqué par la persistance de l'inflation, un ralentissement de la croissance et une possible résurgence des questions énergétiques

- Limiter l'impact économique et social sur les entreprises déjà affectées par la crise sanitaire et par les tensions sur les approvisionnements et des intrants ;
- Renforcer la transition écologique et énergétique ;
- Maintenir les investissements des entreprises ;
- Préserver la compétitivité.

Accompagnement des entreprises

Enjeux locaux organisationnels

- Assurer la bonne réception et valorisation des aides auprès des entreprises et des dispositifs en faveur des entreprises en difficulté ;
- Être identifié comme interlocuteur auprès des entreprises, des organisations professionnelles, et plus globalement, des acteurs locaux agissant auprès des entreprises ;
- Accompagner individuellement les entreprises ;
- Alerter le niveau national sur les besoins des entreprises.

Accompagnement des entreprises DRIETS/SPTE - CRP

- Accompagnement de plus d'une centaine d'entreprises (juillet 2022 à novembre 2023) ;
- Coordination réactive avec les différentes administrations ; avec les opérateurs de l'énergie ; avec les fédérations professionnelles, les chambres consulaires, collectivités territoriales :
 - Animation des réseaux de relais d'information (fédération professionnelles, chambres consulaires, collectivités territoriales, administrations, ...) ;
 - Organisation du comité technique résilience (échange sur les difficultés des entreprises par secteur d'activités, sur les besoins des entreprises) ;
 - Points réguliers avec les fournisseurs d'énergie ;
- Communiquer et diffuser les dispositifs de soutiens (élaboration de guide, webinaire, mémo, Mise en ligne adresse mail générique + adresse mail CRP, etc.) ;
- Etc.

Accompagnement des entreprises

Pour suivre l'actualité de la DRIEETS,
rendez-vous sur le site <https://idf.drieets.gouv.fr/>,
inscrivez-vous à notre [newsletter](#), et sur notre
page [LinkedIn](#).

- **Participez à la consultation à destination des entreprises industrielles lancée afin de recueillir les besoins en termes de prix et volume sur leur approvisionnement en électricité à l'horizon 2035.**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Claire COQUEBLIN, Cheffe du SPTE et CRP IdF – claire.coqueblin@drieets.gouv.fr

Thibault ENJALBERT, Adj cheffe de service, CRP 93 et 95 – thibault.enjalbert@drieets.gouv.fr

Marc DELAGE, rapporteur CRP 77 et 91 – marc.delage@drieets.gouv.fr

Simon TORTEL, rapporteur CRP 77 et 91 – simon.tortel@drieets.gouv.fr

Léa BEN CHEIKH, rapporteur CRP 75 et 94 – lea.ben-cheikh@drieets.gouv.fr

Marie MASFAYON, rapporteur CRP 78 et 92 – marie.masfayon@drieets.gouv.fr
